



PROJET PEDAGOGIQUE

2016/2017



ALSH « Les Marguerites »

Ecole Marcel Pagnol – St Blaise

Ecole des Moulins – Castagniers

06 21 77 41 38

Sommaire :

1. Présentation

- Organisateur
- Structure
- Intentions éducatives
- Evaluation

2. Projet de fonctionnement

- Rôles
- Restauration
- Soins médicaux
- Hygiène
- Sécurité
- Journée type

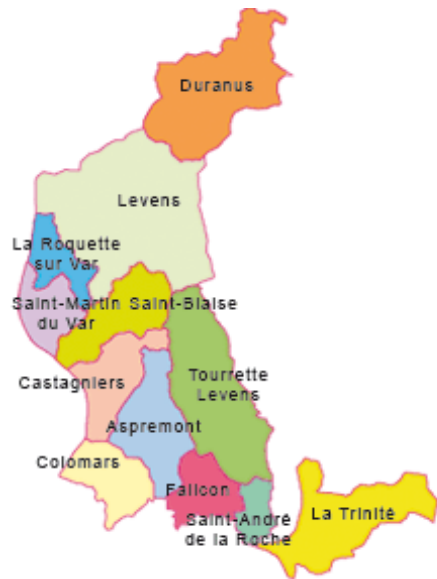
3. Annexes

- Fiche sorties
- Fiche surveillance sanitaire

1. Présentation

Organisateur

Le Syndicat intercommunal à vocation multiple du val de banquière créé en 1994 regroupe 12 communes : Aspremont, Castagniers, Colomars, Duranus, Falicon, la Roquette sur Var, Levens, St André de la Roche, St Blaise, St Martin du Var, Tourette-Levens, La trinité soit environ 40 000 habitants. Son siège social se situe à la mairie de St André de la Roche.



Le SIVOM est en charge de plusieurs compétences :

- La petite enfance
- La jeunesse
- Le social
- Les travaux et marchés publics
- La sécurité
- L'environnement
- Les activités sportives
- La communication

La structure

L'accueil de loisirs des Marguerites est situé à l'école des Moulins de Castagniers, et l'école Marcel Pagnol de Saint Blaise.

D'un côté, Il accueille les enfants de Castagniers (village, moulins), Plan du Var et la Roquette sur Var, et de l'autre, les enfants de Saint Blaise.

Les moulins

L'accueil des enfants se fait dans les locaux de l'école communale.

Durant le mercredi après-midi, nous avons à disposition :

- Deux salles d'activité
- Les deux cours
- Un dortoir
- WC
- Matériel Sportif
- Une salle de motricité

Effectifs Accueillis	- 6ans	+ 6ans
Enfants	10	14

Personnel	Directeur	Directeur Adj/AS	Animateurs – 6ans	Animateurs + 6 ans
	ALRIQUET Gautier	INDILICATO Marion	1 animatrice	2 animatrices

Marcel Pagnol

L'accueil des enfants se fait dans les locaux de l'école communale.

Durant le temps périscolaire, nous avons à disposition :

- Une salle d'activité
- Une cour
- Un dortoir
- WC
- Matériel sportif

Effectifs Accueillis	- 6ans	+ 6ans
Enfants	11	9

Personnel	Directeur	Directeur Adj/AS	Animateurs – 6ans	Animateurs + 6 ans
	ALRIQUET Gautier	MAGNAN Jérôme	1 animateur	1 animateur

Intentions éducatives

Le SIVOM Val de Banquière a pour finalité de contribuer à l'épanouissement de tous en permettant à chacun l'accès à des activités et des actions diversifiées tout en défendant les principes de laïcité pour le « VIVRE ENSEMBLE ».

Dans ce cadre, le directeur et son équipe pédagogiques développent pour la structure les objectifs éducatifs du SIVOM Val de Banquière:

- **Education à la citoyenneté, à la santé et à la sécurité**

En développant leur participation à la vie de l'accueil de loisirs et de l'école

Choix des activités, responsabilisation, appropriation de la salle, boîte à idées, vote, éco-citoyenneté

En donnant un cadre aux enfants

Règles de vie avec les enfants, consignes pour les activités, respect des autres enfants et des animateurs

En sensibilisant les enfants à la santé

Affichages hygiène, respect de soi, connaître son rythme, activités sportives

- **Développer et maintenir l'autonomie, devenir et être acteur de sa vie**

En amenant l'enfant à découvrir par lui-même

Encourager la curiosité, l'ouverture au monde, apprendre les gestes de la vie quotidienne, découverte de nouvelles activités

En favorisant l'imaginaire et la créativité

Création de décoration pour l'école, fabrication de matériel sportif, création d'histoires

En lui permettant de monter des projets et les mener à bien

Activités sur plusieurs séances, finalités

- **Favoriser le développement des liens sociaux, et lutter contre les exclusions et les discriminations**

En apprenant à l'enfant à accepter l'autre

Projet littéraire, activités sur le handicap, respect des règles

En développant la notion de partage

Jeux de coopération, temps de repas conviviaux, rencontres inter centres

Objectifs pour l'équipe pédagogique

Garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants

- Respect du rythme de l'enfant
- Activités adaptées à l'âge de l'enfant
- Prise en compte des besoins de l'enfant
- Être à l'écoute des enfants
- Créer un climat chaleureux, dynamique et agréable
- Créer des liens avec les enfants afin de construire une relation de confiance
- Accompagner les enfants dans leur développement

Développer une relation de qualité entre les différents membres de l'équipe

- Favoriser une communication assertive
- Faire preuve d'entraide
- Savoir se positionner en tant qu'animateur
- Être à l'écoute de ses collègues
- Ne pas juger les autres

Evaluation

Critères d'évaluation :

- La satisfaction du public et des familles
- La fréquentation des structures
- L'atteinte de nos objectifs
- La qualité de nos actions

Tous ces critères seront évalués à chaque période identifiée, grâce à des outils quantitatifs et qualitatifs (questionnaires, échanges réguliers, grilles d'observation, état de présence, analyse des arbres pédagogiques, auto évaluation...)

L'ensemble de ces résultats seront retranscrits dans des bilans périodiques.

2. Fonctionnement

Rôles

Directeur :

- est garant de la sécurité, de l'hygiène et des bonnes conditions de travail.
- est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- est garant de la loi, des réglementations afférentes à l'accueil loisirs habilité DDCS.
- est garant du projet pédagogique.
- est garant de la bonne tenue des documents administratifs.
- est garant de la bonne mise en place et de l'évaluation des animateurs.
- est responsable du recrutement de l'équipe pédagogique et de l'équipe technique si besoin.
- a un rôle formateur auprès des animateurs
- est garant de la propreté, de l'hygiène alimentaire et de la bonne utilisation des locaux.
- assure les relations avec les différents partenaires (institutions, organisateur, prestataires, parents etc...).

Animateurs :

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Développer une relation de qualité avec l'équipe d'animation
- Accompagner les enfants dans leur développement social et personnel
- Savoir se situer dans son métier d'animateur
- Mener des projets d'animations et d'activités

Le repas

Le repas est un temps convivial où les enfants peuvent discuter et échanger. Les animateurs sont à table et à l'écoute. C'est un moment propice pour créer du lien avec les enfants.

Les soins médicaux

Un animateur est responsable de la gestion des fiches sanitaires, de la gestion des stocks de pharmacies et du suivi sanitaires des enfants. L'animateur veillera à notifier toutes ses actions sur le carnet de l'infirmerie. L'animateur devra trouver un endroit hors du passage des groupes, pour l'isolement des malades et le stockage des pharmacies.

En cas de traitement médical, les parents devront fournir l'ordonnance, une autorisation parentale et le médicament à prendre. Les enfants ayant un problème médical particulier (allergie, asthme,...) auront un PAI (projet d'accueil individualisé), établi entre la directrice de l'école, le responsable de l'accueil de loisirs, le médecin scolaire et les parents. En fonction du PAI des protocoles d'intervention seront mis en place. En cas de sortie, les animateurs veilleront à prendre la trousse avec le PAI de l'enfant en question.

Sécurité

Les animateurs sont tous diplômés BAFA ou équivalent.

La réglementation Jeunesse et Sports impose un taux d'encadrement différent selon l'âge des enfants.

1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans, et 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.

Journée type

11h50-12h20 : Arrivée de l'équipe pédagogique.

Une animatrice va récupérer les enfants de Castagniers Village en mini bus et une, ceux de Plan du Var à la fin de l'école.

Les enfants de la Roquette sur Var sont amenés par leurs parents

12h20-12h30 : Passage aux toilettes et lavage des mains

12h30-13h15 : Repas

13h15-14h : Temps calme.

Les enfants sont répartis dans la cour, ou dans une salle, et font des activités calmes comme du dessin, des jeux de société ou lisent des livres.

Les maternelles vont à la sieste.

14h-16h : Temps d'activités.

Les activités sont séparées par tranche d'âge.

Types d'activités : sportives, manuelles, artistiques, culturelles etc

16h-16h30 : Goûter.

Le goûter est fourni par le SIVOM.

16h30-18h : Accueil des parents.